



Foncière ATLAND s'engage pour le développement du territoire de Plaine Commune et annonce la signature de la *Charte Grand Projet*

Paris, le 12 novembre 2018. Lauréat du concours « Inventons la métropole du Grand Paris » pour l'aménagement du pôle gare de Pierrefitte-Stains (site Tartres Nord), Foncière ATLAND a signé ce vendredi 09 novembre la *Charte Grand Projet*. Mis en place par Plaine Commune¹, la Maison de l'emploi du territoire de Plaine Commune et Plaine Commune Promotion, ce dispositif vise à renforcer l'impact positif d'un projet sur le territoire, et à favoriser sa bonne intégration dans son environnement urbain.

« Nous sommes implantés en Seine-Saint-Denis depuis bientôt 10 ans avec des réalisations à Stains, l'Île Saint-Denis et Aubervilliers, notre engagement pour soutenir le développement du territoire à travers la signature de cette charte est donc un prolongement naturel de notre action. Il s'agit de formaliser et renforcer une politique qui nous tient à cœur, travailler avec l'écosystème local en tenant compte des enjeux sociaux et environnementaux toujours plus prégnants », précise Georges Rocchietta, Président de Foncière ATLAND.



A travers cette charte, Foncière ATLAND a souhaité s'engager autour de 3 grands axes :

1. **L'emploi local et l'insertion professionnelle** avec un objectif de 10% du volume total des heures nécessaires à la réalisation du projet réservés à des publics éloignés de l'emploi (jeunes sans qualifications, chômeurs de longue durée, allocataires de minimas sociaux...).
2. **Les retombées économiques locales** en facilitant l'accès des entreprises locales aux marchés concourant à la réalisation de l'opération, avec un objectif de 25% du montant total des travaux et prestations de services attribués à ces acteurs.
3. **L'économie circulaire** à travers des actions en faveur de la gestion des déchets, l'utilisation d'éco-matériaux, l'identification de matériaux récupérables, l'échange de bonnes pratiques autour de la « culture du réemploi » sur le territoire...

Un projet labellisé Urban Valley dans une zone stratégique de l'arc Nord de Plaine Commune



Issu de la dernière génération des opérations URBAN Valley développées par ATLAND, ce programme de 24.000 m² au pied de la tangentielle T11 et du RER D, fait l'objet d'une démarche de certification NF HQE bâtiments.

Un parc végétalisé constitue le pivot de l'ensemble et un espace de stationnement mutualisé favorise la mise en place d'un pôle de mobilité douce.

Le démarrage des travaux est prévu pour le premier trimestre 2019.

¹Plaine Commune regroupe neuf villes de Seine-Saint-Denis : Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse.



À propos de Foncière ATLAND

Partenaire immobilier des entreprises, Foncière ATLAND est une Société d'Investissement Immobilier Cotée (SIIC). Au travers de ses activités d'investissement, d'asset management et de construction, la société est un acteur de référence sur le marché des externalisations d'actifs d'entreprises et la réalisation d'opérations de clés en main locatifs.

Foncière ATLAND est également présente sur le marché des SCPI via sa filiale VOISIN, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF gérant 3 SCPI pour le compte de 10 000 associés et deux OPCI professionnels avec comme associés PGGM et AG Real Estate.

Au 30 septembre 2018, Foncière ATLAND gère pour compte propre et compte de tiers un patrimoine de plus de 1 milliards d'euros hors droits, dont 834 millions pour VOISIN, représentant 496 actifs et un loyer total de 69 millions d'euros.

Foncière ATLAND est cotée sur Eurolist C (FR0000064362) www.fonciere-atland.fr

CONTACTS PRESSE

AGENCE DAKOTA COMMUNICATION

Christèle SOLIS, Thomas SAINT-JEAN, Tiffanie MARIN

Tél. 01.55.32.10.40

Email : atland@dakota.fr